



DOSSIER DE PRESENTATION ET D'INSCRIPTION CQP INITIATEUR EN MOTOCYCLISME

(Version mai 2021)

Le marché de l'emploi sportif est en plein essor. Les parents sont de plus en plus exigeants et rigoureux dans le choix des activités pratiquées par leurs enfants. L'offre sportive est de plus en plus concurrentielle. Il convient aujourd'hui plus que jamais de promouvoir des activités de qualité, où la qualification et la permanence de l'encadrement sont gage de sérieux, de respect des règles de sécurité et d'environnement sans exclure l'aspect ludique et le plaisir de pratiquer en toute convivialité.

Vous désirez faire de l'enseignement du sport motocycliste votre métier, vous voulez transmettre votre expérience et votre passion de la moto ou du quad : vous trouverez dans ce document la solution adaptée à vos attentes. Le CQP Initiateur que PRO STAGE vous propose y est détaillé avec les tarifs, les conditions d'inscription et le calendrier de formation.

ENCADREMENT A TITRE REMUNERE

□ L'ENCADREMENT DES ACTIVITES MOTOCYCLISTES DE L'INITIATION A LA MAITRISE

Certificat de Qualification Professionnel Initiateur en motocyclisme

L'encadrement à titre rémunéré de l'initiation en moto ou en quad est une profession réglementée.

Ainsi, les éducateurs doivent être titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « initiateur en motocyclisme ».

Ce CQP a été conçu afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des professionnels du secteur.

Il permet d'initier en autonomie des activités motorisées jusqu'à l'approche de la compétition d'un véhicule terrestre motorisé à guidon (moto ou quad) sur des sites non ouverts à la circulation publique.

Le titulaire du CQP a vocation à :

Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique.

Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau et les attentes du public visé.

Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

Sensibiliser les pratiquants à la protection de l'environnement et à la Sécurité Routière.

Son activité d'encadrement correspond à un volume horaire à temps partiel de 400 heures par an.

Les activités de guidage (encadrement de balades ou de randonnées) sont exclues du champ d'exercice du titulaire du CQP « d'initiateur motocyclisme ».

Modalités d'obtention

Le CQP « initiateur en motocyclisme » peut être obtenu par la voie suivante :

- Une certification à l'issue d'une formation de 305 heures, dont 60 heures de stage en situation dans une entreprise sous la tutelle d'un tuteur ou maître de stage. Une procédure de positionnement en début de formation peut permettre d'accorder des allègements sur une ou plusieurs des 7 semaines de formation

Prérogatives – conditions d'exercice	Encadrement du motocyclisme à des fins de découverte et d'initiation, jusqu'à la maîtrise complète d'un véhicule terrestre motorisé à guidon.
Limites des conditions d'exercice	A l'exclusion des voies ouvertes à la circulation publique. A l'exclusion de toute pratique compétitive.
Pré requis	- niveau technique suffisant (parcours test à réaliser) - avoir 18 ans - être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS, PSC 1 ou BNS)
Conditions d'accès	- Faire acte de candidature auprès de Pro Stage maximum 5 jours avant l'entrée en formation - Avoir une licence FFM (entraînement minimum) - Satisfaire au test technique d'entrée en formation ainsi qu'aux tests d'évaluation prévus le lundi matin lors de chaque module animation.
Contenu	- UF Animation 35h - UF Approche Ludique 70h - UF Réglementation 15h - UF Mécanique 20h - Heures en entreprise 60h - UF Initiation Loisirs 105h Un livret de formation vous sera ouvert et vous aurez 3 ans maximum pour terminer votre formation à partir de la date d'entrée
Taux de réussite	100% en 2020 réussissent du premier coup
Taux de satisfaction client (avril/mai 21)	92% en 2021
Organisation	La formation est encadrée par des formateurs Diplômé d'Etat spécialistes et assistés d'intervenants extérieurs.
Méthodes mobilisées	Mélange de cours théorique, d'étude de cas, mise en situation pédagogique, analyse de situation.....
Evaluation	- Chaque UF fera l'objet d'une évaluation menée par le formateur (questionnaires, séances pédagogiques, oral....) - Le stage en situation sera évalué à partir d'un rapport établi par le stagiaire et de l'évaluation du maître de stage. Une attestation d'autorisation de faire votre stage (EPMSP) vous sera remise - Epreuves certificatives de validation.
Condition de délivrance du diplôme	Un jury paritaire désigné par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la branche « Sport » établit la liste des personnes admises après étude du dossier des candidats.
Validité	Certificat délivré par l'état acquis à vie.

Calendrier

Préformation (BFA) (35h) (Avec moto type tout terrain)

Du 8 au 12 Novembre 2021	500€	700€ avec location de moto
Du 21 au 25 Février 2022	500€	700€ avec location de moto
Du 6 au 10 Juin 2022	500€	700€ avec location de moto

Module Approche Ludique (70h) (Avec moto type tout terrain)

Du 6 au 10 et du 13 au 17 Décembre 2021	1200€	1600€ avec location de moto
Du 21 au 25 Mars et du 28 Mars au 1 Avril 2022	1200€	1600€ avec location de moto

Module Mécanique Réglementation (35h) (Sans moto)

Du 3 au 7 Janvier 2022	550€
Du 28 Février au 4 Mars 2022	550€

Période de stage en entreprise

60 Heures (à définir)

Module Initiation Loisir (105h, 1 semaine Tout Terrain, 1 semaine Trial, 1 semaine Quad/Vitesse)

Du 10 au 14 Janvier 2022	600€	Avec moto type trial (4 jours) 800€ avec loc de moto de trial
Du 2 au 6 Mai 2022		
Du 31 Janv au 4 Février 2022	600€	Avec moto type tout terrain (5 jours) 800€ avec location de moto
Du 16 au 20 Mai 2022		
Du 28 Février au 2 Mars 2022	360€	Avec moto type route (3 jours) location de moto comprise
Du 30 Mai au 1 Juin 2022		
Le 14 et 15 Mars 2022	240€	Avec quad (2 jours) 390€ avec location de quad
Le 20 et 21 Juin 2022		

Certification :

Du 16 au 18 Mars 2022	450€	600€ avec location de moto
Du 22 au 24 Juin 2022		

Total : 4500€

Total avec location : 5600€

FICHE D'INSCRIPTION CQP « initiateur en motocyclisme »

COORDONNEES DU STAGIAIRE

Monsieur Madame Mademoiselle N° DE LICENCE FFM : .
 NOM : _____ PRENOM : _____
 NE(E) LE : _____ A : _____

 ADRESSE : _____

 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

 TEL domicile : _____ PORTABLE : _____
 E-MAIL : _____
 Etes-vous titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours PSC1 ou (BNS, AFPS... oui non

CHOIX DE LA SESSION (2 possibilités)

Dossier à compléter et à retourner à Pro Stage 3 rue d'Estrées 80200 ASSEVILLERS

Attention les dossiers complets seront prioritaires

Préformation (BFA) :	Du 8 au 12 Novembre 2021	<input type="checkbox"/>	prix :
Module approche ludique (BFM) :	Du 6 au 10 et 13 au 17 Décembre 2021	<input type="checkbox"/>	prix :
Module mécanique réglementation :	Du 3 au 7 Janvier 2022	<input type="checkbox"/>	prix :
Module initiation loisir :			
	Du 10 au 14 Janvier 2022 (Trial)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Du 31Janv au 4 Février 2022 (Tout Terrain)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Du 28 Février au 2 Mars 2022 (Vitesse)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Le 14 et 15 Mars 2022 (Quad)	<input type="checkbox"/>	prix :
Certification :	Du 16 au 18 Mars 2022	<input type="checkbox"/>	prix :

Merci de préciser si vous souhaitez louer du matériel spécifique en marquant le tarif

◆ Hébergement.

Gîte à Assevillers Mr LANGUE Sylvain 06 03 53 78 34 pour réservation
 D'autres coordonnées sont disponibles sur demande

Préformation (BFA) :	Du 21 au 25 Février 2022	<input type="checkbox"/>	prix :
Module approche ludique (BFM) :	Du 21 au 25 Mars et du 28 Mars au 1 Avril 2022	<input type="checkbox"/>	prix :
Module mécanique réglementation :	Du 28 Février au 4 Mars 2022	<input type="checkbox"/>	prix :
Module initiation loisir :			
	Du 2 au 6 Mai 2022 (Trial)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Du 16 au 20 Mai 2022 (Tout Terrain)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Du 30 Mai au 1 Juin 2022 (Vitesse)	<input type="checkbox"/>	prix :
	Le 20 et 21 Juin 2022 (Quad)	<input type="checkbox"/>	prix :
Certification :	Du 22 au 24 Juin 2022	<input type="checkbox"/>	prix :

Pour être complet votre dossier doit comprendre les pièces suivantes :

Photocopie de la licence FFM valable pour l'année en cours
Photocopie de la carte nationale d'identité
Photocopie de la carte de sécurité sociale en cours de validité
Attestation d'assurance responsabilité civile
Copie PSC1 ou AFPS ou BNS
Règlement des frais de formation (un chèque par session)

● Le stagiaire doit se munir d'une moto et de son équipement complet (casque, bottes, gants,...), de sa licence valable pour l'année en cours (la moto de route pour la semaine quad vitesse est fournie):

- | | |
|---|------------------------|
| - Module Animation, préformation | MOTO TYPE TOUT TERRAIN |
| - Module approche ludique | MOTO TYPE TOUT TERRAIN |
| - Module initiation loisir trial | MOTO TRIAL |
| - Module initiation loisir tout terrain | MOTO CROSS / ENDURO |
| - Module initiation loisir quad/vitesse | QUAD |

- Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez accéder à nos formations dans la mesure où le métier choisi est compatible avec celui-ci. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap. LANGUE Sylvain 0603537834
- Le nombre de candidatures est limité à : 16 places par session
- Pro Stage convoquera par mail les candidats retenus pour cette formation.
- Si, pour quelque raison que ce soit (sauf cas de force majeure justifiée), vous annulez votre participation à une session, la somme de 100 € sera retenue sur le remboursement du stage.

Fait, à.....le.....
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé

Financement de la formation :

Déclaration d'activité n° 22 80 01617 80

Si l'Etat participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la formation professionnelle continue relève prioritairement de l'employeur, des branches professionnelles (par l'intervention des organismes paritaires collecteurs agréés) et des conseils régionaux.

Il existe de nombreux dispositifs variant selon votre situation personnelle, il est donc important que vous commenciez à étudier vos droits avant votre inscription à la formation afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous.

- Le droit à une rémunération ou à une aide financière n'est pas systématique et les dispositifs ne se cumulent pas forcément.
- Vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises.
- Il faut penser aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide -Pendant votre formation vous n'avez pas le statut d'étudiant. Vous êtes stagiaire de la formation professionnelle.

► Si vous êtes demandeur d'emploi

- Dans le cadre du plan d'aide de retour à l'emploi, il existe une possibilité d'indemnisation et de prise en charge des frais de formation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Pole emploi, la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, votre agence locale pour l'emploi, le Conseil Régional de votre lieu de résidence et la DRJSCS

Les DRJSCS (directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).

► Si vous êtes salarié (e) ou en situation d'emploi

Envie de changer de métier ? Faire le point sur votre carrière ? Suivre une formation ?

Se renseigner auprès du service du personnel de l'entreprise ou de l'association employeur.

La formation peut être prise en charge par les fonds paritaires spécialisés, après accord de l'employeur et de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCO).

Prendre contact avec un conseiller TRANSITION PRO et je bénéficie d'un accueil et d'une information individualisés.

CPF (compte professionnel de Formation) <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

► Si vous êtes licencié dans une association sportive

Bourse de formation du CNDS (Centre national pour le développement du sport) <http://www.cnds.sports.gouv.fr/>

Renseignements DRJSCS <http://drdjscs.gouv.fr/>

Comment-utiliser-son-CPF.fr

Demandeurs
d'emploi

Salariés sans accord
de l'employeur

Salariés avec accord
de l'employeur

CRÉEZ VOTRE COMPTE

Enregistrez vos heures DIF (accumulées dans le passé) si vous en avez **SUR moncompteformation.gouv.fr**

CHOISISSEZ UNE FORMATION

Consultez les formations éligibles
Choisissez une formation et un organisme
Demandez un devis et un programme

SUR moncompteformation.gouv.fr
) AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION CHOISI

Dès réception du devis et du programme de formation

(Votre formation aura lieu
hors temps de travail)

DEMANDEZ L'ACCORD DE VOTRE EMPLOYEUR

**AUPRÈS DE VOTRE CHEF
ET/OU DU SERVICE RH**

(Votre formation pourra avoir lieu
hors ou en temps de travail)

Dès réception de l'accord

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

SUR moncompteformation.gouv.fr

Dès réception de l'accord de prise en charge
de Pôle emploi d'un organisme appelé OPCA

INSCRIVEZ-VOUS À VOTRE FORMATION

Renvoyez le devis signé
Et prenez date pour le début de votre formation !

**) AUPRÈS DE L'ORGANISME
DE FORMATION CHOISI**

Connaissez vos droits

24 heures de formation par an

Vous avez droit jusqu'à **24 heures** de formation par année travaillée.

Ces heures sont **cumulables sur 5 ans*** et restent acquises en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Sont concernés tous les demandeurs d'emploi et salariés en CDD, CDI, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

* soit 120 heures au total, puis 12 heures par an jusqu'à un plafond de 150 heures.

Les formations éligibles

Les formations qui débouchent sur une qualification ou une certification professionnelle.

Ex : CQP initiateur, CQP guide VTM.....

Les démarches possibles

Vous pouvez demander une formation :

- **Sans accord de votre employeur** : la formation aura lieu **hors temps de travail**.
- **Avec l'accord de votre employeur** sur le contenu et le calendrier de la formation : celle-ci pourra avoir lieu **hors ou en temps de travail**. Et votre entreprise vous aidera peut-être à faire les démarches.

Note : Le CPF ne concerne pas les agents de la fonction publique, pour lesquels le DIF est pour l'instant maintenu.

Si vous ne trouvez pas le CQP initiateur ou le CQP guide de rando quad ou moto n'hésitez pas à nous contacter. (Cherchez la formation par code postal 80200)

Si vous ne trouvez pas notre centre de formation n'hésitez pas à nous contacter.

Sylvain 06 03 53 78 34

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Module animation :

Objectifs :

Maîtriser la réglementation spécifique à la fonction de l'initiateur en motocyclisme

Accueillir un groupe de pratiquant (se présenter, d'expliquer son rôle, ...)

Gérer le groupe avant et après la séance

Vérifier le bon usage des équipements de protection individuelle (EPI) et du matériel utilisé

Appliquer les règles d'hygiène et sécurité (tenue vestimentaire, gestes préconisés)

Maîtriser les fondamentaux des « premiers tours de roues »

Structurer une séance d'animation à partir d'un contenu, en respectant des fondamentaux pédagogiques

Connaître les types de matériel pédagogique

Elaborer le contenu d'une séance d'animation

Intégrer l'aspect sécuritaire comme étant un élément incontournable de toute séance d'animation

Observer avec méthodologie une séance d'animation

Être capable d'identifier les risques d'incident et de les anticiper

Développer des modalités de fonctionnement des valeurs éducatives en lien avec la Sécurité Routière et la protection de l'environnement

Contenus

Notions élémentaires sur l'environnement institutionnel (réglementation, fonctions et responsabilités des éducateurs)

Les EPI obligatoires et leur bon usage

Description et analyse des fondamentaux de la pratique motocycliste : les « premiers tours de roues »

Pédagogie appliquée à l'animation en motocyclisme

- Généralités pédagogiques
- Concevoir : *définir les objectifs en faisant le lien entre le niveau des pratiquants et leurs attentes*
- Mettre en place : choix du terrain (aménagement du milieu), zone d'arrêt, gestion du matériel, adaptation au public, adaptation au niveau de pratique, matériel pédagogique et son usage possible
- Conduire une séance : capacité du candidat à animer et à communiquer, à faire travailler le groupe dans des conditions réelles de sécurité (gestuelle), à anticiper les risques d'incident
- Observer - analyser : les conduites des apprenants au regard des tâches à réaliser
- Réguler : Être capable d'intervenir ou de faire évoluer la situation ou la séance

La gestion des incidents et les procédures d'intervention. Les procédures de protection des personnes lors d'un accident

Les règles de fonctionnement en cohérence avec celles de la Sécurité Routière

Les occasions pour renforcer le discours de sensibilisation à la protection de l'environnement

Eléments théoriques : répétition, limites de la démonstration, consignes de sécurité (EPI, gestion de la sécurité, ...), prévention du risque (zone d'évolution, comportements, ...), hygiène et sécurité

Module approche ludique :

Objectifs :

Structurer une séance ludique en respectant une chronologie pédagogique

Maîtriser la notion d'éducatifs

Structurer en respectant des normes, la construction écrite d'une séance ludique

Maîtriser les notions de vocabulaire de base spécifique aux APS et à l'enseignement du motocyclisme

Analyser avec méthodologie une séance ludique

Apporter des solutions correctives

Maîtriser et mettre en œuvre les tests d'évaluation du niveau de pratique (exemple : « guidons » et « CASM »)

Contenus :

Pédagogie générale appliquée au motocyclisme

L'activité motorisée et l'approche ludique (Quad, T.T. Trial)

Généralités pédagogiques : concevoir, mettre en place et conduire une séance ludique

Mise en application sur une approche ludique :

Analyse des composantes d'un échauffement,

Analyse des notions d'éducatifs

Analyse des composantes d'une séance de jeu,

Apprentissage des activités motocyclistes

Approche transversale des disciplines moto (Quad, T.T., Trial voire circuit bitume)

Conduire des séances d'apprentissage : mise en place, observation, correction, évaluation

Description et analyse des niveaux « guidons » et du « CASM »

Eléments théoriques : Notions physiologiques de base, intérêt d'approche ludique, approche technique générale,

Module initiation et loisir :

Objectifs :

Analyser des 4 types d'activités : TT, trial, quad, circuit bitume

Structurer les étapes des gestes techniques en initiation TT, trial, quad, circuit bitume

Structurer une séance d'initiation en respectant une chronologie et en intégrant des critères de réussite,

Conduire une séance d'initiation avec des consignes pour fonctionner et pour évoluer

Observer avec méthodologie une séance d'initiation,

Etre capable de se servir de l'observation d'une séance d'initiation, pour progresser

Accueillir un public d'adulte

Analyser les attentes et besoins formulés ou non

Savoir être disponibilité, à l'écoute et s'adapter

Apporter les gestes techniques adaptés aux attentes du public

Adapter ses interventions

Démontrer un geste technique, connaissant les limites de cette pratique pédagogique

Accompagner et de rassurer le pratiquant dans le dépassement de soi-même

Favoriser la convivialité

Faire respecter les règles de sécurité

Contenus :

Analyse des 4 types d'activités : TT, trial, quad, circuit bitume

Descriptif et analyse des gestes techniques en initiation TT, trial, quad, circuit bitume

Notions de consignes pour fonctionner et pour évoluer avec des critères de réussite,

Pédagogie appliquée à l'objectif général d'initiation au motocyclisme

Apports théoriques : les différents publics (enfant, ados, adultes, seniors, ...) et leurs attentes, schéma corporel, aspects physiologiques (temps de W et récupération, ...), notions de dynamique de groupe, ...

Spécificités du public adulte (caractéristiques, attentes, besoins, ...),

Pédagogie adaptée au public adulte (objectifs des séances, choix des situations, temps de w et de récupération, forme et fond du langage utilisé, ...)

Mise en situation à travers l'encadrement de séance

Aspects psychologiques de l'adulte dans la prise de risque savoir gérer sa propre limite (faire preuve d'humilité face à la difficulté)

Eléments favorisant la convivialité

Comment faire passer un message sécuritaire

Module réglementation

Objectifs :

Développer des connaissances :

- Relatives à l'environnement institutionnel (collectivités locales, pouvoirs publics, F.F.M.),
- En matière d'organisation d'activités éducatives dans le respect de la réglementation en vigueur,

Etre capable d'identifier les limites de sa responsabilité dans l'exercice de son activité,

Etre capable de mobiliser les connaissances en matière d'assurances

Préparer le stagiaire à l'organisation et la préparation des activités en prenant en compte la dimension environnementale

Contenus :

L'environnement institutionnel

L'organisation du sport en France (Etat-mouvement sportif)

L'organisation d'une fédération (ex. : FFM) Les écoles (ex. : Les écoles labélisées, les moto-clubs éducatifs)

Les centres de vacances (ACM)

APPROCHE JURIDIQUE DE L'ACTIVITE

Homologation circuit, agrément terrain

Obligations administratives pour l'organisation d'activités éducatives

Les R.T.S. éducatives

Réglementation en accueil collectif de mineurs (centres de vacances)

RESPONSABILITE

Personnalité physique et morale

La responsabilité pénale

La responsabilité civile

voir la notion d'acceptation du risque

ASSURANCES

Assurances en responsabilité civile

La garantie individuelle accident

La garantie protection juridique

ENVIRONNEMENT

Problématiques liés à l'environnement

Réglementation relative à la circulation des VTM en milieu naturel

Règles à respecter pour circuler dans les chemins

Lutte contre les émissions sonores

Exemple : l'action de la FFM dans le domaine du développement durable

Module mécanique :

Objectifs :

Développer des connaissances relatives :

- à la mécanique d'un motorcycle et d'un quad
- aux obligations environnementales
- aux équipements de protection individuelle

Etre capable de choisir une machine en fonction du public et dans le respect de la réglementation

Effectuer les opérations d'entretien courant des machines

Intervenir en cas de panne minime

Contenus :

Se familiariser avec les éléments d'un véhicule : châssis, motorisation

- Entretien, vérification,
- détection de panne, notion de dépannage
- machines éducatives (RTS Educatives)
- obligations environnementales
- Entretien les EPI

Schémas des formations, allègement passerelle :

